

Le CS a débuté par des informations du vice-président. À la tête de l'établissement, on réfléchit à une réponse sur les matériaux à l'AAP sur les EUR, les ressources et la transition énergétique pour les Universités Européennes (cette nouvelle candidature se fera sans les partenaires de l'uniGR car la candidature commune avait été mal perçue pour cet AAP). Il travaille pour répondre à l'AAP SFRI (EUR/graduate schools dédiés aux sites IDEX) et IDEES (nous en saurons plus au prochain CS, donc suite au prochain numéro !). 3 collègues ont obtenu des prix de l'académie des Sciences (bravo à eux !).

Plusieurs appels de la Région sont toujours en cours et Jean-Yves Le Déaut a rendu son rapport (sans surprise) pour dessiner la stratégie Recherche/enseignement supérieur de la Région (rapport disponible en ligne : <https://www.grandest.fr/wp-content/uploads/2019/10/rapport-avenir-esri-1510-2019-vf.pdf>). Pour l'établissement, LUE avance sur les dossiers en cours, les trois cérémonies DHC sont prévues (7 Novembre Ecriture, 12 décembre IJL, 16 décembre FST-CRAN), remise des diplômes de thèse le 22/11.

Le président a également donné des informations. Il est revenu sur les 80 ans du CNRS, la LPPR demande une augmentation 5 à 6 milliards d'euros pour les budgets du supérieur et de la recherche (il n'y a plus qu'à espérer que les rédactions des rapports auront été convaincantes et que la ministre aille dans leur sens : <https://tinyurl.com/LPPR2020>). Ceci étant dit le budget 2020 est connu et il n'y aura pas d'augmentation. Pour le moment on peut attendre une légère augmentation du budget de l'ANR (mais en fait c'est un changement de mécanisme et de balance entre différentes enveloppes), et des discussions avec l'IUF sont ouvertes (pour augmenter le nombre de postes en particulier pour ouvrir vers l'innovation). De manière plus technique, il faut noter que une réforme des rectorats est en cours dans le cadre des nouvelles Régions. Ils devraient être dotés d'un recteur spécifique pour le supérieur qui aura comme prérogative le dialogue de gestion avec les universités.

Nous avons posé la question des évolutions sur la question des droits d'inscription suite à la décision du conseil constitutionnel. Tout le monde est en attente de la décision du conseil d'État qui devrait arriver tardivement (dans tous les cas après le début des opérations sur Campus France). Le plus grand point de questionnement concerne l'interprétation du terme "somme modique" qui pour certains (p.ex. le ministère...) pourrait correspondre à la somme de quelques milliers d'€ demandée qui représente moins d'un tiers du coût effectif de la formation. Il faut donc mettre en place une stratégie pour cette année en attendant une décision définitive et stabilisée pour les années suivantes. Les établissements doivent rendre cette décision sans véritablement connaître toutes les données du problème. Une proposition sera faite au prochain CA. Le président trouve plus raisonnable de reporter la décision à l'année prochaine.

Le dossier CPER 2021-2027 avance. Des collègues ont été mobilisés avec des délais très courts pour définir différentes briques, or le dossier final sera rendu plus tard. Le niveau de co-financement du FEDER sera plus bas pour le nouveau volet. À noter que le CNRS devrait soutenir financièrement certains projets et d'autres uniquement scientifiquement. Nous aurons dans la nouvelle mouture du CPER, a priori, des projets en Matériaux, Ressources naturelles, Biologie-Santé, SHS, Numérique (d'un point de vue recherche et infrastructures).

Nous avons discuté des modalités de dépôt des dossiers « Projet de recherche doctoral » de l'appel à projets Région Grand Est 2020. L'idée de l'équipe présidentielle serait d'avoir une meilleure visibilité sur le nombre de contrats pour l'UL et de contingenter le nombre de demandes retournées en fonction de cette information. Cela permettrait, dans une vision loin d'être partagée, de stabiliser le nombre de supports par pôle. Après discussion avec la Région, aucune garantie ne peut être apportée pour cette année sur les attributions à

l'UL de la Région, la discussion n'a plus de sens et nous restons donc dans le modèle des années précédentes. Sur cette question, le président juge les évaluations trop aléatoires d'où la volonté de passer à un autre système.

Nous sommes revenus sur les conditions d'attribution de la PEDR pour l'année 2020. Les résultats de la campagne 2019 impliquent une augmentation de 200k€ sur le budget de l'UL. D'après le président et le vice-président, cela apparaît comme difficilement tenable dans le temps. En l'absence de concertation pour le moment, les modalités d'attribution de la PEDR en 2020 seront identiques à celles de 2019 (envoi des évaluations au CNU et validation des résultats du CNU sans discussion). Dans l'intervalle, une commission ad hoc réfléchira à une évolution des modalités d'attribution de cette prime. Cette commission aura donc pour mission de trouver un moyen de revenir sur les évaluations du CNU mais sans procéder à une lecture scientifique des dossiers afin de permettre à l'établissement de faire des économies, sans introduire un sentiment d'inéquité entre les collègues. Bon courage.

Enfin, quelques points en vrac. Le compte rendu du dernier conseil a été approuvé. Trois dossiers « Chercheurs de haut niveau » ont obtenu un avis favorable pour transmission à la Région. La convention faisant suite à une visite de l'équipe présidentielle en Chine au printemps dernier a été validée. L'évolution de procédure d'attribution du statut d'émérite a fait l'objet d'une discussion conduisant à la réécriture d'un paragraphe. L'activité du pôle TELL a été présentée, et enfin, le CS a dû s'exprimer sur l'évolution d'une unité de l'établissement au 1er janvier 2020. Ce dernier point est apparu comme particulièrement complexe. Un suivi tant de l'évolution de l'unité que des personnels à l'intérieur paraît nécessaire.

Il n'y a pas eu de questions diverses, mais un mot de départ de Lydéric qui va soutenir prochainement son HDR. C'est donc le dernier CR qu'il signe (Merci Lydéric pour tout le temps et le travail en CS. Bon courage pour la suite !).

Maxime Amblard
Lydéric France

élus PUUSP - Pour Une Université de Service Public

AAP : Appel à projets
uniGR: Université de la Grande Région
IDEX : Initiative D'EXcellence
I-SITE : Initiative Science-Innovation-Territoires-Économie
SFRI : Structuration de la formation par la recherche dans les initiatives d'excellence
IDÉES : Intégration et développement des IdEx et des ISITE
EUR : Ecoles universitaires de recherche
LUE : Lorraine Université d'Excellence
DHC : Docteur Honoris Causa
LPPR : Loi de programmation pluriannuelle de la recherche
ANR : Agence Nationale de la Recherche
IUF : Institut Universitaire de France
CPER : Contrat Plan État-Région
FEDER : Fonds Européen de Développement Régional